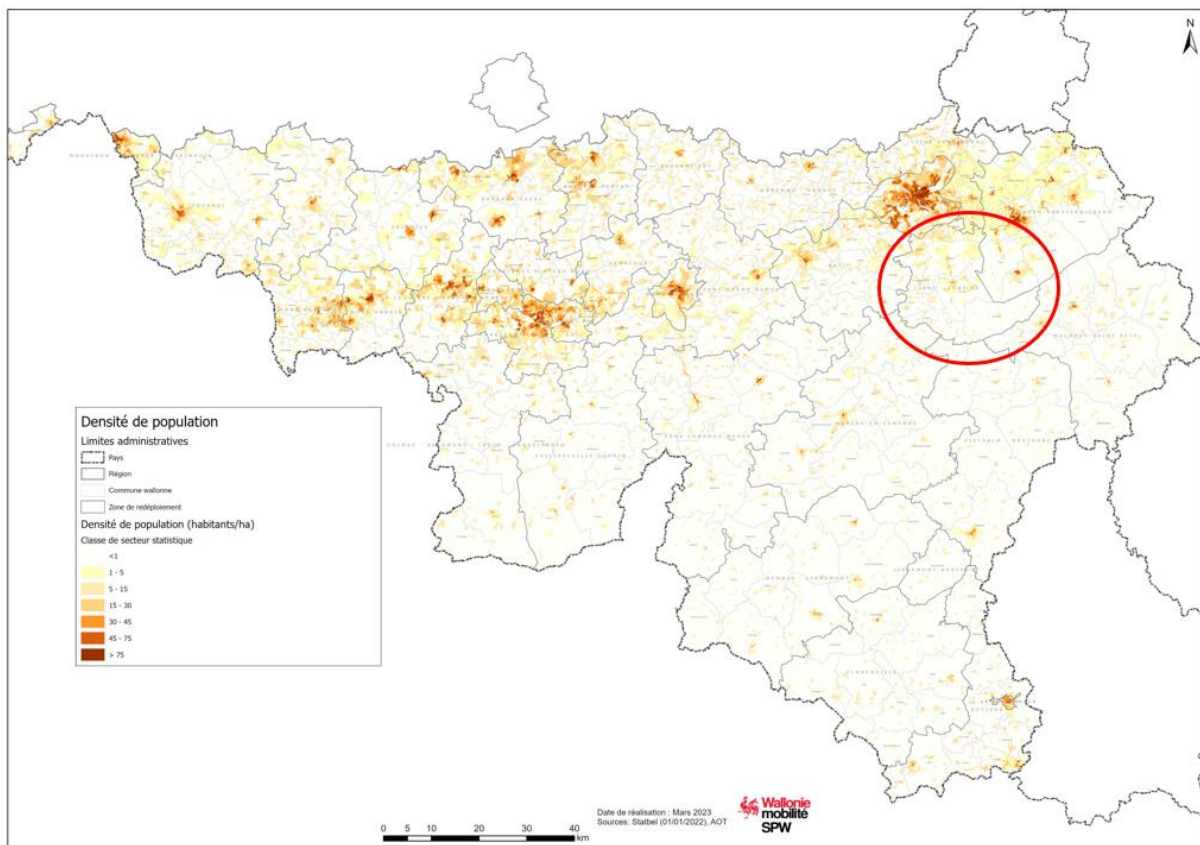


OCBM de Liège-Verviers du 18 avril 2023 :
Point 2. : Schéma de mobilité intermodal du Bassin de Liège zone Sud-Est
Diagnostic et lancement de l'étude de redéploiement

1. Périmètre, PUM de Liège, ZHNS et connexion à Nessonvaux

Suite à un travail important de planification réalisé conjointement par le SPW et le TEC pour baliser l'ensemble des évolutions de l'offre de transport public nécessaires à travers toute la Région pour atteindre les objectifs 2030 de la Vision FAST que s'est fixé la Wallonie, le calendrier et les périmètres des zones de redéploiement pour l'ensemble de la Wallonie ont été précisés et validés lors de l'OCBM de printemps 2022.

Le périmètre de la zone d'étude « Liège Sud-Est » est ainsi composé de 9 communes : Aywaille, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Sprimont, Trooz, Stoumont.



www.wallonie.be
N° vert : 1718

A l'exception de Ferrières, Hamoir et Stoumont, toutes les communes font partie du périmètre d'étude de la zone « PUM ».

En effet, l'agglomération liégeoise est dotée d'un Plan Urbain de Mobilité qui a été approuvé par arrêté du Gouvernement wallon le 16 mai 2019. L'objectif du PUM est de mener une stratégie de mobilité à l'échelle des 24 communes de l'arrondissement de Liège, en lien étroit avec les objectifs de développement territorial et à l'horizon 2030.

En matière de transport public, ce document d'orientation offre différentes recommandations portant principalement sur la « Zone à Haut Niveau de Service » (c'est-à-dire son cœur urbain) qui reprend tout ou partie des communes suivantes : Ans, Beyne-Heusay, Chaudfontaine, Fléron, Herstal, Liège, Saint-Nicolas, Seraing, Grâce-Hollogne, Flémalle, Esneux, Oupeye, Visé et Awans.

Cette ZHNS a fait l'objet d'un Plan Régional de Transport Public (P RTP) précisant le réseau cible avec les liaisons et niveaux de service attendus.

Le réseau urbain cible de Liège est organisé en 4 niveaux :

1. le tram et les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS),
2. les lignes urbaines structurantes,
3. les lignes urbaines,
4. les lignes intercommunales.

Les lignes intercommunales offrent des liaisons depuis et vers les communes du reste de l'agglomération liégeoise, voire au-delà et complètent l'offre en zone urbaine.

Lors de l'étude réalisée par l'OTW avec le support du bureau d'étude TRANSAMO, la plupart des lignes intercommunales ont été revues à la marge et uniquement dans leur tronçon se situant dans la ZHNS.

Les ambitions régionales de ces liaisons intercommunales devront donc être définies dans le cadre des différentes études de redéploiement de l'offre pilotées par l'AOT entre 2023 et 2028.

En outre, bien que partiellement situées dans la ZHNS, l'offre de transport public dans les communes de Chaudfontaine et Trooz sera entièrement réétudiée dans le cadre de la présente étude.

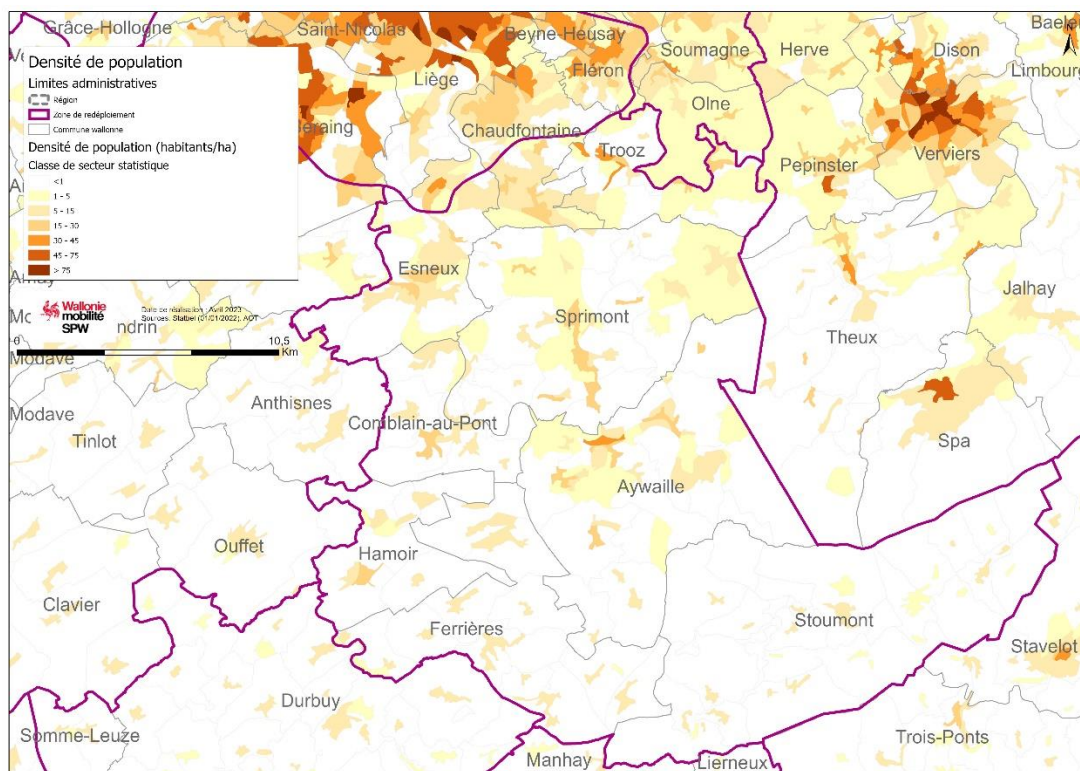
En effet pour ces communes, le réseau 2024, tel que proposé par l'OTW, diverge des ambitions régionales. Il a été convenu de réétudier l'offre de ces communes dans le cadre de l'étude de redéploiement de l'est de l'agglomération.

Dès lors, pour la présente étude de redéploiement, l'ensemble des besoins des communes concernées sera étudié tout en prenant en compte les recommandations du PUM pour définir les liaisons et niveaux de service de la zone.

De plus, considérant la demande des communes d'Olné, Soumagne et Trooz d'étudier leur connexion à la gare de Nessonvaux, ceci sera également intégré dans le périmètre de la présente étude.

2. Diagnostic

2.1 Aspects démographiques et socio-économiques

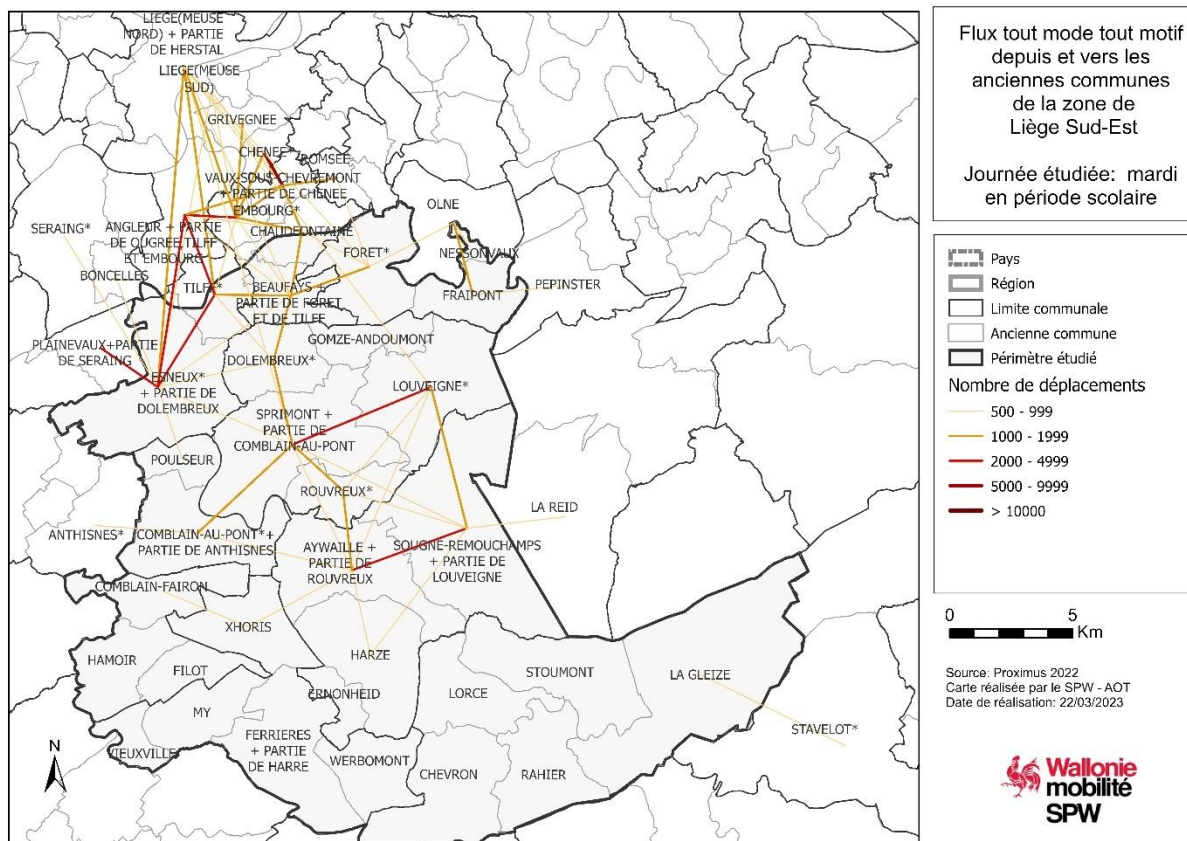


www.wallonie.be
N° vert : 1718

	Zone de redéploiement Liège Sud-Est	Wallonie	Rapport situation actuelle de la zone de redéploiement / situation actuelle Wallonie
Emplois			
Nombre d'emplois	15.874	1.145.273	1,39%
Densité d'emploi (emplois/km ²)	35	68	
Population			
Nombre d'habitants	87.668	3.645.243	2,4%
Densité de population (Hab./km ²)	193	216	
Offre de bus actuelle			
Km/an	1.900.000	91.604.883	2%

	Population (2020)	Offre de bus (2020) / commune	Km/hab (2020)
Aywaille	12.394	376.552	30,4
Chaufontaine	20.855	546.712	26,2
Comblain-au-Pont	5.396	220.622	40,9
Esneux	13.015	267.062	20,5
Ferrières	5.006	119.009	23,8
Hamoir	3.846	41.810	10,9
Sprimont	14.909	334.240	22,4
Stoumont	3.174	99.303	31,3
Trooz	8.297	322.346	38,9

2.2 Flux de déplacements



www.wallonie.be
N° vert : 1718

Liège est le pôle de destination principal pour les communes de la zone, en particulier pour les communes de Esneux, Chaudfontaine et Trooz.

Des flux intracommunaux importants sont relevés sur les communes de Chaudfontaine, Sprimont et Aywaille. Pour ces deux-dernières communes, on observe également de fortes interactions entre elles ainsi qu'une certaine attraction depuis la commune de Comblain-au-Pont.

Enfin, on note des flux plus faibles respectivement :

- Entre Stoumont et Stavelot ;
- Entre Comblain-au-Pont et Anthisnes ;
- Entre Aywaille et Theux ;
- Entre Trooz et Olne et Pepinster.

2.3 Offre structurante existante et projetée sur la zone

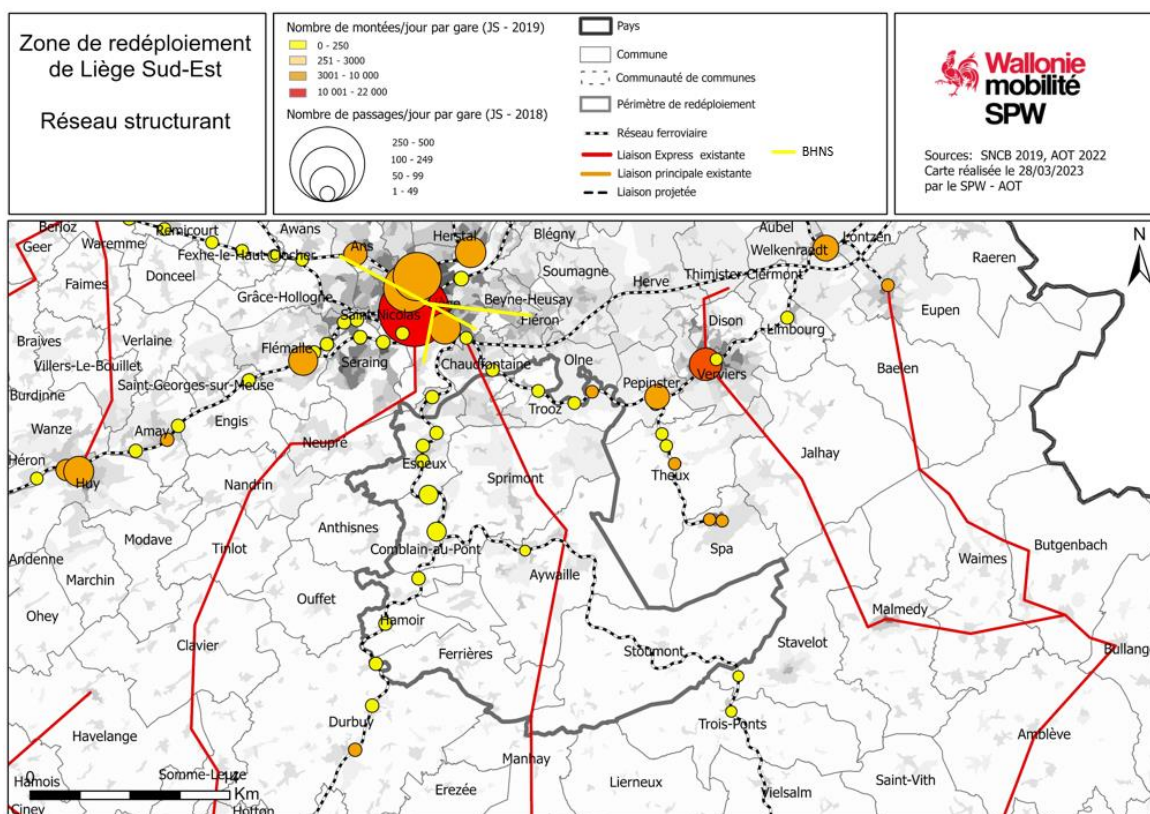
Le réseau structurant de transport en commun est actuellement principalement composé du réseau ferroviaire qui compte les 3 lignes suivantes :

- La ligne SNCB Liège Guillemins - Marloie comporte 9 arrêts dans la zone : Tilff, Méry, Hony, Esneux, Poulseur, Rivage, Comblain-la-Tour, Hamoir, Sy. Seules les gares de Esneux, Poulseur et Rivage disposent d'une offre IC.

- La ligne SNCB Liège Guillemins – Gouvy/Luxembourg comporte 7 arrêts dans la zone : Tilff, Méry, Hony, Esneux, Pouleur, Rivage et Aywaille. Seules les gares de Esneux, Pouleur, Rivage et Aywaille disposent d'une offre IC.
- La ligne SNCB Liège Guillemins - Aix comporte 4 arrêts dans la zone : Chaudfontaine, Trooz, Fraipont et Nessonvaux. Toutes ces gares proposent une offre S suburbaine.

Le réseau structurant de transport en commun sur la zone compte également une ligne de bus Express, la ligne E69 reliant Arlon à Liège via Bastogne et effectuant un arrêt sur les communes de Ferrières, Aywaille et Sprimont.

Enfin, à proximité immédiate du périmètre de redéploiement, d'ici 2026, la ligne de bus TEC à haut niveau de service (BHNS) « Ans - Chênée » viendra compléter cette offre structurante.



Prochaines étapes

L'Autorité Organisatrice du Transport initie le processus sur la zone par le pilotage de l'étude tactique.

Il est ainsi proposé aux 9 communes de la zone et aux communes périphériques concernées de participer à 3 ateliers pour co-construire le futur réseau cible de transport en commun (ambitions tactiques).

Un **premier atelier tactique** est planifié en juin 2023 prochain. Y seront notamment conviés, outre l'OTW et un représentant de chaque commune (conseiller en mobilité, ...), des représentants de la Direction de la Planification de la Mobilité (SPW), de la SNCB, de la SPI et d'autres parties prenantes du monde économique, touristique, etc. Ce premier atelier sera l'occasion d'enrichir le diagnostic avec les connaissances des différents acteurs présents : ainsi, une carte des différents points d'intérêts (actuels et en projet) de la zone pouvant influencer la mobilité sera réalisée en séance. Les participants seront ensuite invités à esquisser une première ébauche des liaisons pertinentes et du niveau de service de celles-ci.

Un **deuxième et troisième atelier tactique** sont planifiés ensuite. L'AOT y présentera l'ébauche de réseau cible, réalisée sur base des inputs du premier atelier. Les mêmes parties prenantes challengeront ces propositions régionales en vue de rendre l'esquisse finale la plus robuste possible. L'ensemble des participants auront dès lors l'opportunité d'exprimer leurs remarques et d'aiguiller les choix concernant la mobilité sur leur territoire.

Un **quatrième atelier tactique**, réunissant les élus des communes et des représentants de l'OTW, sera organisé. L'AOT y présentera le projet de réseau cible affiné sur base du deuxième atelier, et soumettra aux élus locaux les dernières questions en suspens.

Enfin, le projet de **réseau cible** (liaisons, niveaux de service et nœuds d'intermodalité) sera présenté pour avis lors de la session OCBM d'automne 2023 en vue d'être édité par l'AOT et ensuite opérationnalisé par l'OTW.

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte des premiers éléments du diagnostic mobilité. Il constate que :

- Les communes de Aywaille, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Esneux, Hamoir et Trooz disposent d'une offre structurante ferroviaire ;
- Les communes de Aywaille, Ferrières et Sprimont disposent d'une offre structurante Express ;
- La commune de Stoumont n'est pas connectée au réseau structurant ferroviaire ou Express ;

L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et aux communes concernées de présenter pour avis le réseau cible de la zone lors de la session à l'automne 2023.